

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 septembre 2016

**Rapporteur :
Monsieur Alain GUILLOU**

N° 27

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/09/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/09/2016
(accusé de réception du 28/09/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations culturelles - Année 2016

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 72 300 €.

Le conseil municipal :

1 – après avoir délibéré (14 abstentions ; 34 suffrages exprimés dont 34 voix pour) décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser, au titre de l'année 2016, la subvention ci-dessous relative à l'association Benelive ;

2 – après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser, au titre de l'année 2016, l'ensemble des autres subventions listées ci-dessous.

DOMAINES	Imputations budgétaires	Associations	Montants
APPEL A PROJET ECHAPPEES DE NOEL	6574.810.33	Ars'ys (spectacle musical « Rêves d'étoiles »)	2 500 €
		Ty Catch Impro (spectacle d'improvisation)	2 700 €
		UJAP Badminton (murder party)	1 500 €
		Benelive (programmation arts de rue)	65 000 €
PATRIMOINE	6574.810.33	Culture connexions (participation journée du patrimoine)	300 €
THEATRE, DANSE et CIRQUE	6574.810.33	L'oiseau sur le toit (projet « Vivre ensemble dans l'intergénérationnel »)	300 €